

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

LANCEMENT DE L'APPEL DE PROJETS 2022-2025

Entente sur la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale

Beaupré, le 20 septembre 2022 — Les partenaires de l'Entente sur la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale sont heureux d'annoncer le lancement de l'appel de projets 2022-2025. Chaque projet soutenu pourra bénéficier d'une aide financière maximale de 10 000 \$.

L'appel de projets vise à soutenir les intervenants tels que les MRC, municipalités ou organismes à but non lucratif dans la mise en œuvre de leurs projets à caractère paysager. Il vise plus précisément à:

- Favoriser l'intégration et la prise en compte de la préoccupation paysagère dans les activités des organismes de la région;
- Mettre en œuvre les recommandations découlant d'outils existants relatifs à chaque territoire;
- Mobiliser les acteurs concernés par la mise en valeur et la protection des paysages et susciter des partenariats entre eux.

Les projets admissibles peuvent être:

- Le verdissement ou la création d'aménagements paysagers permettant de dissimuler des cicatrices paysagères ou de renforcer le caractère d'éléments structurants du paysage;
- L'ouverture, la préservation, la protection ou la mise en valeur des vues ou des panoramas;
- Les outils et les activités de sensibilisation ou d'interprétation du paysage;
- Le soutien à l'acquisition de connaissances et à la documentation en regard des thèmes relatifs au paysage tels que des études, des répertoires ou des inventaires;
- La conception ou la réalisation d'une traversée d'agglomération ou d'une porte d'entrée de municipalité;
- La plantation d'espèces représentatives de la région pour encadrer un corridor routier dans le but de ralentir ou diriger les usagers;
- L'éradication de plantes exotiques envahissantes;
- La création de percées visuelles par des travaux d'arboriculture ou de sylviculture;
- La conception ou l'aménagement d'une halte ou d'un belvédère;
- La création d'une installation artistique, etc.

Un document informatif ainsi que le formulaire d'aide financière sont accessibles sur le site Internet de l'Entente sur les paysages au www.notrepanorama.com sous l'onglet « Bibliothèque virtuelle ». La date limite pour soumettre une candidature est le **25 novembre 2022**. Seuls les documents électroniques seront considérés.

Pour plus d'informations ou si vous désirez soumettre une candidature, veuillez communiquer avec Mme Sophie DeBlois au (418) 827-5256 poste 208 ou par courriel à : paysages@developpementcdb.com

- 30 -

Source et information: Sophie DeBlois, chargée de projet
Développement Côte-de-Beaupré
Entente sur les paysages
418.827.5256 poste 208
paysages@developpementcdb.com